



Compte bancaire non clôturé depuis plus de 30 ans

Par **Hassane1**, le **16/04/2023** à **13:57**

Bonjour,

J'avais un compte bancaire en tant qu'étudiant étranger en France et j'ai quitté la France depuis 38 ans sans clôturer le compte qui n'était pas débiteur mais avec une somme très petite.

Je ne sais pas ce qu'est devenu ce compte (cumulé des frais de gestion).

Est ce que je risque quelque chose si je visite la France en tant que touriste après tous ces années.

Merci pour votre réponse.

Par **Hassane1**, le **17/04/2023** à **01:16**

Merci pour la réponse.

Mon soussi et le cas où les frais de gestion sont cumulés et le compte devenait débiteur après ces années est ce que ça n'a pas de conséquences juridiques.

Merci encore.